

Dressage de chiens de troupeau

Objectifs de la formation

Comprendre le rôle du chien de troupeau et acquérir une connaissance suffisante de son chien pour pouvoir l'éduquer efficacement. Se perfectionner sur le dressage et tester une mise en situation avec son chien sur des brebis.

Enjeux

En Haute-Garonne, une partie des systèmes d'élevage sont extensifs, combinant des périodes de pâturage et des périodes d'estive dans les Pyrénées. Dans ces systèmes, les chiens de troupeau sont indispensables pour l'éleveur, pour le seconder sur la gestion du troupeau à l'extérieur. Les chiens permettent aussi de surveiller le troupeau à la ferme, sur les pâturages ou en estive. Aussi, aujourd'hui, suite à la réintroduction de certains prédateurs (ours, loup), les chiens sont de réels protecteurs des troupeaux. C'est pourquoi les nouveaux éleveurs veulent apprendre à dresser leurs chiens. Des éleveurs déjà installés sont aussi demandeurs de perfectionner le dressage de leurs chiens.

Pré-requis

C'est mieux d'avoir un chien.

Déroulé

Développer une connaissance du rôle de son chien.
Rappel sur les différents rôles et utilités d'un chien de troupeau : déplacements, contention, protection, etc. dans différentes situations (dans un parc, en liberté).
Précisions sur le comportement du chien de troupeau avec l'homme et avec le troupeau et le comportement spécifique de son chien.

Perfectionner les mouvements du chien de troupeau du dressage.

Rappel sur les bases du dressage :

- Positionnement à l'opposé du maître pour la contention du troupeau
- Les directions : droite et gauche pour la conduite du troupeau
- Le stop et le rappel.

Mise en situations sur un lot de brebis en parc puis en liberté : déplacements des animaux et contention des animaux.

Dates, lieux et intervenants

23 mai 2019

31470 Fontenille

Patricia Gisquet, dresseuse de chiens de troupeau

09:00 - 17:00 (7hrs)

Financier(s)



Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____

Téléphone _____

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))

Infos complémentaires

Organisée par ADEAR Haute-Garonne

Durée de la formation 1 jour(s)

Date limite d'inscription 01/01/1970

Tarifs

gratuit pour les agriculteurs éligibles
VIVEA

Plus de renseignements

Esther Roccella

adear31@fadear.org

ADEAR 31

Repas partagé